

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***19107100*****Déposé / Reçu le****29 JUL. 2019**au greffe du ^{Greffier}tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0661 913 845****Nom**(en entier) : **Hackages SPRL**

(en abrégé) :

Forme légale : **société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue des Arts 3/4/5, 1210 Bruxelles****Objet de l'acte : Modification du siège social / Nomination nouveau gérant**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28.06.2019 :

"..."

abordant le quatrième point à l'ordre du jour, le PRésident propose de déplacer le siège social avec effet au
01.06.2019:

du 54, Avenue Louise à 1050 Ixelles

au 3/4/5 Avenue des Arts, 1210 Bruxelles,

"..."

Abordant le cinquième point à l'ordre du jour, le Président propose de nommer en tant que nouvelle gérante:

Mademoiselle Dasha Bespyatova, domiciliée Avenue Adolphe Demeur à 1060 Bruxelles.

Son mandat prendra cours le 1^{er} juillet 2019, pour une durée indéterminée.L'intervention conjointe de deux gérants est cependant requise pour l'acquisition ou la vente de biens
immeubles, ainsi que pour la conclusion de conventions d'un montant supérieur à 100.000,00 €.

le mandat de la gérante venant d'être nommée est gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

"..."

"..."

Après les différentes délibérations, l'assemblée, à la majorité approuve les points suivants:

"..."

- transfert du siège social;
- la nomination d'une nouvelle gérante;

"..."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).